

## UN ELU DOIT ETRE CAPABLE D'ANTICIPER !

En novembre 2015, alors Maire adjointe au scolaire, j'avais proposé un changement de carte scolaire qui rééquilibrait la répartition des effectifs de l'école Champ du coq sur les écoles de ville et évitait ainsi des fermetures répétées.

**Ainsi, aucune fermeture de classe prévue, si les permis de construire en attente sur le bureau du Maire avaient été signés. Nous avons alerté Mme PIERE/MORVAN !**

En 2016, plus de 120 nouveaux logements\*, dont les permis de construire étaient déposés en Mairie n'attendaient que l'aval du Maire.

**Il faut attendre fin 2019, pour obtenir la 1ère signature !**

**A quand la 1ère construction ? Par conséquent... les enfants et les familles tant attendus, ne sont pas encore sur la ville !**

**Plus de 100 habitants ont quitté la ville, enfants compris ! Ces enfants manquent cruellement dans les classes, et notamment à l'école Louis Moreau, qui est menacée pour la rentrée 2019-2020 d'une fermeture de classe.**

## C'est inadmissible.

**Nous apprenons que le Maire adjoint au scolaire, Madame Isabelle QUESNE, ne gère plus ses dossiers, n'habitant plus sur le département... et n'assistant plus aux Conseils d'école !**

**Ce n'est pas sérieux quand on touche des indemnités pour traiter et suivre des dossiers de cette importance.**

Mme PIERE/MORVAN avait tout loisir, **depuis 3 années**, d'adapter la carte scolaire chaque année pour réguler les effectifs, et signer les permis de construire, afin d'éviter la gravité de la rentrée scolaire de 2019-2020.

**Il sera encore temps de stopper cet amateurisme.**

**Katia MERLEN**

\*prévus dans le PLU

VILLE	NOMBRE D'HABITANTS EN 2011	NOMBRE D'HABITANTS EN 2016
CERNY	3 310	3 317
BAULNE	1 302	1 318
GUIGNEVILLE	923	968
ITTEVILLE	6 568	6 633
BALLANCOURT	7 425	7 627
<b>LA FERTE ALAIS</b>	<b>3 994</b>	<b>3 880</b>

Source INSEE 2019

La ville de la FERTE ALAIS est la seule des environs à avoir un nombre d'habitants qui diminue significativement. (Soit environ 3% de la population fertoise est partie).

Recevoir notre Lettre  
pourlafertealais@gmail.com



Félicitations à nos Gymnastes  
de la GRFM

Pour l'excellence de leurs résultats



POUR LA FERTE ALAIS

ASSOCIATION DE LOI 1901  
DEFENSE ET LA PROTECTION DES  
INTERETS FERTOIS

Responsable de la publication

**Katia MERLEN**

Dépôt légal à Parution ISSN 2557-9525 Le Bulletin Pour La Ferté Alais imprimerie Online printers. Ne pas jeter sur la voie publique. Financé non pas avec l'argent public, mais ...avec nos deniers personnels...